



**Assemblée Fédérale**  
Les Amis de la Terre France  
1<sup>er</sup> et 2 juin 2024

**RAPPORT FINANCIER**  
**Exercice 2023**



## Rapport financier

Ce document, présenté en Assemblée Fédérale de la Fédération des Amis de la Terre France, rassemble les éléments financiers relatifs à l'**exercice comptable 2023**, ainsi qu'un **budget prévisionnel pour l'année 2024**. Les informations contenues dans ce rapport sont le fruit d'un travail réalisé sous le contrôle de Monsieur Charpentier, Commissaire aux comptes, et du cabinet d'expertise comptable.

L'année 2023 a connu une légère augmentation du nombre de postes dans l'équipe salariée. Elle est marquée par le renforcement des ressources juridiques sur la campagne « multinationales » avec 3 arrivées (dont 2 remplacements). L'effectif salarié est ainsi de 15 ETP et 16 personnes à la fin de 2023 – hors portage salarial pour FOEI (17 au 15/01/2024).

Les produits s'élèvent à 1,62 M€, en hausse de 8,6 % par rapport à 2022. Cette croissance de l'activité repose en grande partie sur l'augmentation des dons et adhésions (+100 k€ soit +24%) et des subventions privées (+78 k€, soit +10 %) alors que les subventions publiques sont en baisse (- 40 k€).

La concentration des bailleurs privés reste forte (environ 75 % de ces subventions sont apportées par 4 bailleurs) avec en tête FILE et ECF (56% des subventions privées). L'autofinancement (dons et adhésions) progresse nettement (atteignant 530 k€), il dépasse tous les exercices précédents, y compris 2020 qui était une année exceptionnellement favorable. Cette augmentation concerne tous les types d'adhésions (qu'ils soient ponctuels ou non) et tous les types d'adhérent-es (adhésions classiques, grand-es donateur-ices, entreprises).

Le produit de l'amende de 100 k€ obtenu en 2021 suite à la victoire au Conseil d'Etat dans le recours contre la pollution de l'air a été utilisé en 2022 à hauteur de 32.080 €, en produits exceptionnels. 7.500 € ont été utilisés en 2023. Au 31/12/2023, le reliquat de 2021 est de 37.920 €. Il reste également le produit de l'amende 2022 d'un montant de 50 k€, ainsi que celui de 2023 de 10 k€.

Les autres produits incluent aussi une part croissante de transferts de charges (portage d'une salariée pour le compte des Amis de la Terre International, et notamment gestion de frais de campagne communs pour le compte d'autres associations partenaires).

Concernant les postes de dépense, des augmentations interviennent en particulier sur les frais liés aux campagnes, hors personnel externe (partenaires et portage pour FOEI), les charges globales n'augmentent que de 51k€. Les frais de personnel représentent toujours 59 % des dépenses : l'effectif moyen courant 2023 est resté sensiblement le même qu'en 2022 compte tenu de décalages liés aux recrutements et de CDD intervenus en 2023 (actions juridiques). La part des adhésions reversée aux groupes locaux est en augmentation en 2023, en lien avec une meilleure collecte et plus d'adhérents. Des provisions pour risques ont été passées particulièrement pour faire face à d'éventuelles condamnations sur les recours en justice menés contre des pollueurs (26 k€ en montant net).

Le bilan, dont le total est de 1,53 M€, est solide avec des fonds propres de 307 k€ et une absence de dettes financières. Les produits constatés d'avance (PCA, qui constituent une ressource à utiliser surtout en 2024)

sont à nouveau en hausse, de 721 à 872 k€. Ils sont liés à des subventions accordées sur plusieurs années, des ressources affectées à des projets qui se prolongent en 2024, ou aux adhésions et aux abonnements enregistrés en novembre et décembre pour l'année suivante, selon les règles définies dans les statuts.

La trésorerie reste très positive tout au long de 2023. Des placements financiers sûrs et respectueux de nos valeurs ont été réalisés afin de limiter les pertes liées à l'inflation. D'autres sont prévus tout en laissant disponibles les liquidités nécessaires pour faire face aux dépenses courantes et imprévus.

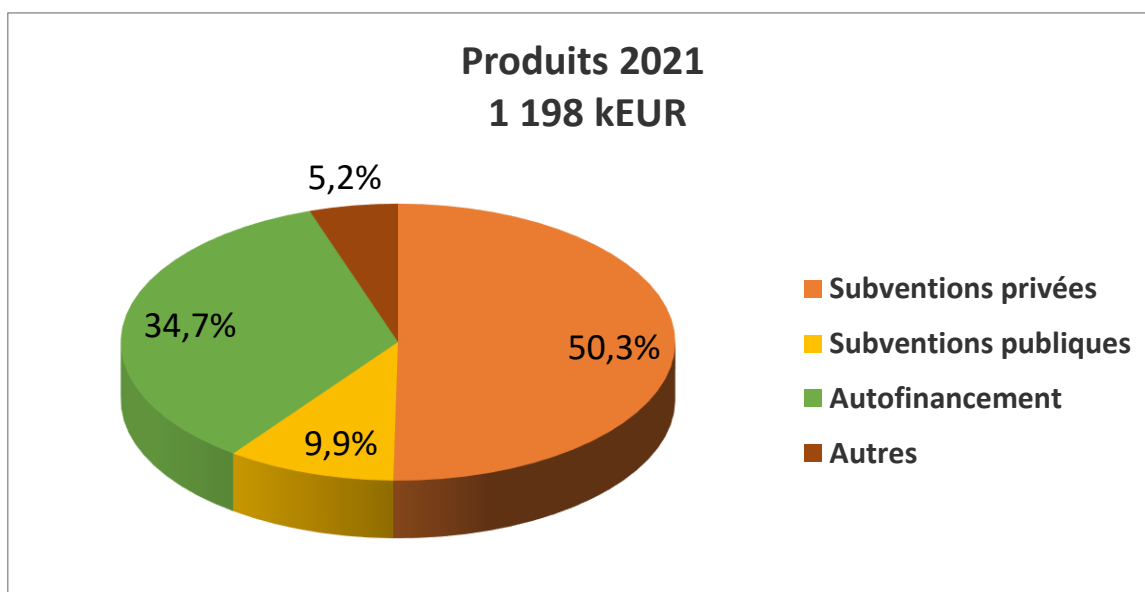
Le résultat en 2023 ressort, légèrement positif à 1.756 €.

A l'horizon de 2024, les charges sont prévues en augmentation à 1,9 M€, ceci étant lié à un nouveau recrutement dans le domaine juridique, le portage d'une 2<sup>ème</sup> salariée pour FOEI, une augmentation des salaires (pour suivre en particulier l'inflation), aux frais accrus des campagnes (avec un effet inflation également) et à des investissements dans le recrutement d'adhérents (prestataire qualifié) en vue de renforcer notre autofinancement.

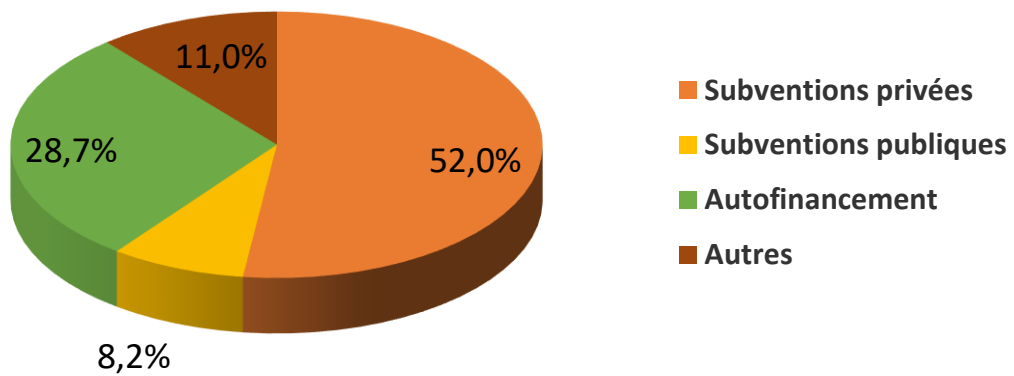
Les ressources sont prévues en hausse du côté des subventions privées (avec un effort de recherche et de consolidation encore à accomplir) et stables en subventions publiques, dons et adhésions (par prudence relative à une année 2023 déjà très élevée).

Le budget 2024 s'annonce donc relativement difficile à équilibrer. Cependant des ressources sont déjà identifiées en partie et un travail important de recherches est en cours. Par ailleurs, des coupes substantielles dans les projets de dépense ont préalablement été effectuées, néanmoins il faut en garder un certain niveau afin de d'assurer le bon fonctionnement des activités. Ce budget repose sur des estimations prudentes et présente un montant limité de ressources restant encore à acquérir (147 k€). Il est raisonnable de penser que l'équilibre sera ainsi assuré.

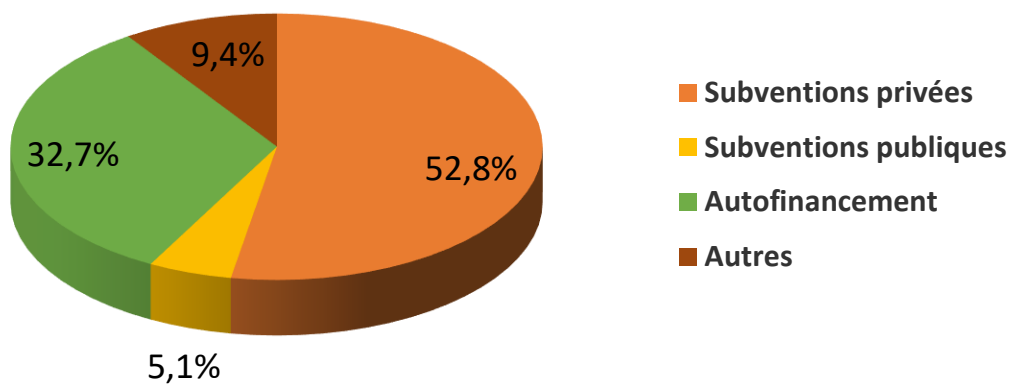
### Répartition des produits (2021-2023)



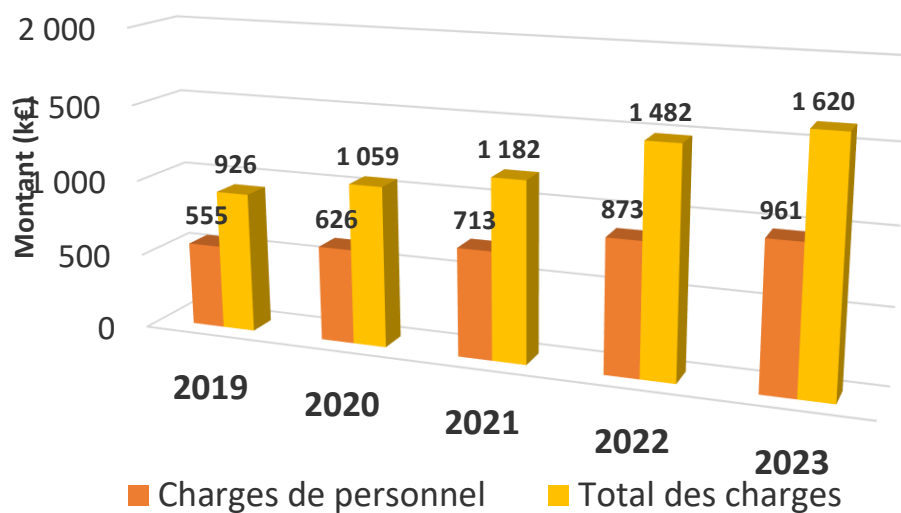
**Produits 2022**  
1 493 kEUR



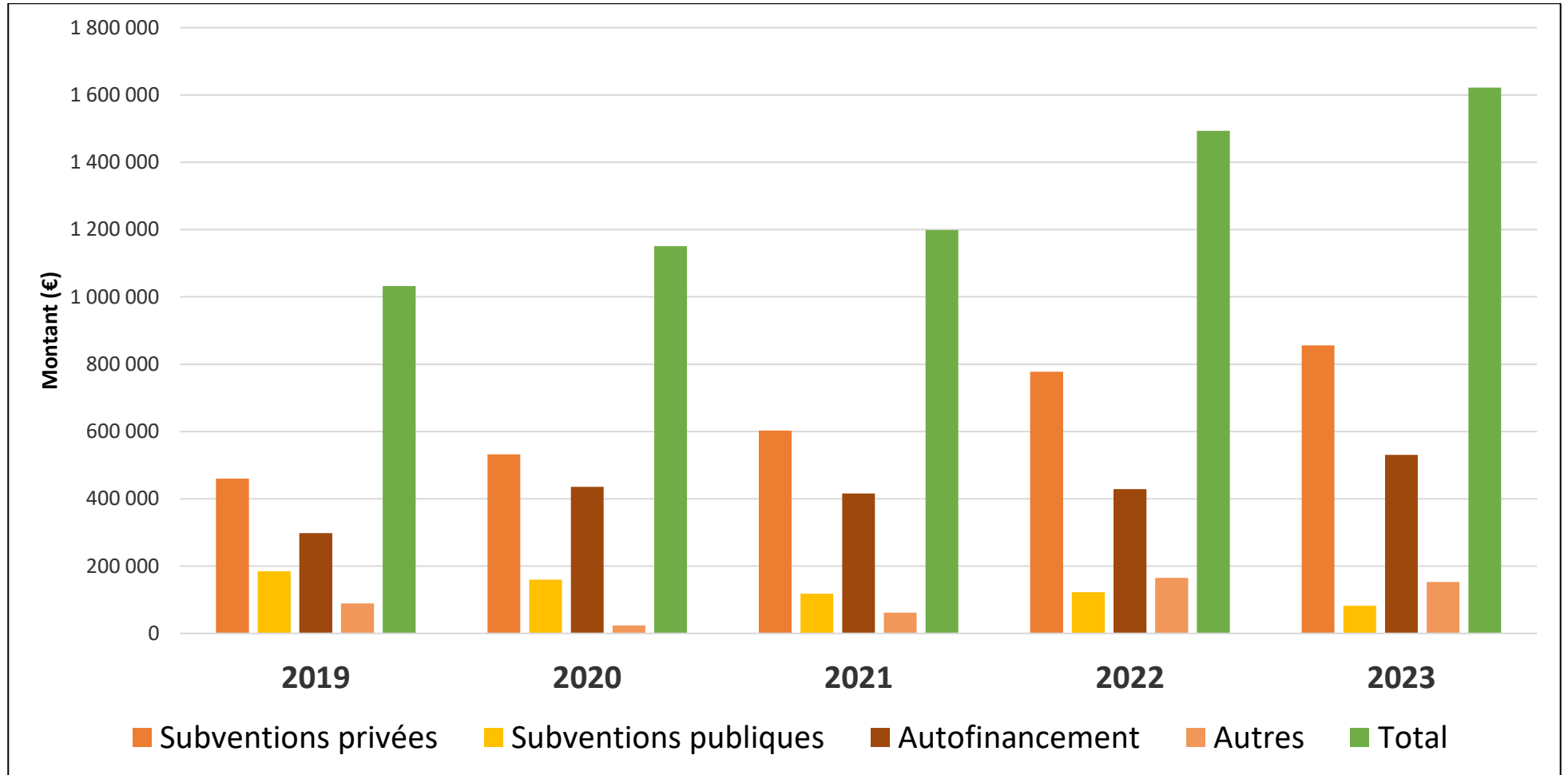
**Produits 2023**  
1 621 kEUR



**Masse salariale des Amis de la Terre**

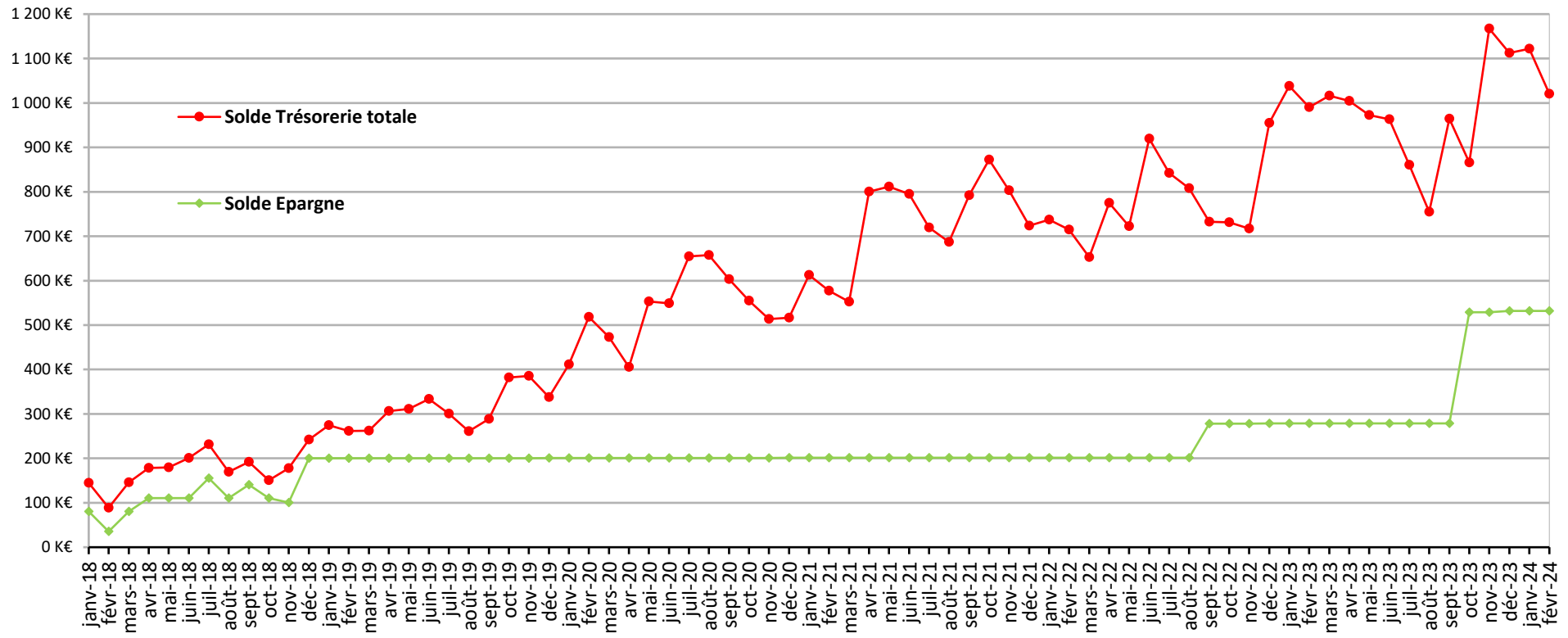


## Evolution des subventions et de l'autofinancement



# Trésorerie ATF

## Trésorerie A.T.F.



## Bilan simplifié

ACTIF	2021	2022	2023	PASSIF	2021	2022	2023
<b>Immobilisations</b>	<b>15 284</b>	<b>9 128</b>	<b>8 838</b>	<b>Fonds propres</b>	<b>293 555</b>	<b>305 493</b>	<b>307 249</b>
incorporelles	3 774			Fonds propres statutaires	16 366	16 366	16 366
Corporelles	3 428	1 046	53	Report à nouveau	260 760	277 189	289 127
Financières	8 082	8 082	8 785	Résultat de l'exercice	16 429	11 938	1 756
				<b>Provisions</b>	<b>45 474</b>	<b>63 817</b>	<b>87 813</b>
<b>Actif circulant</b>	<b>1 030 405</b>	<b>1 331 098</b>	<b>1 507 136</b>	<b>Dettes</b>	<b>713 521</b>	<b>978 829</b>	<b>1 132 298</b>
Stocks et encours				Dettes financières	35 381	35 305	42 223
Créances	224 151	261 432	270 541	Dettes d'exploitation	136 640	209 704	215 915
Disponibilités	806 254	1 069 666	1 236 595	Dettes diverses	12 481	12 503	1 182
Charges constatées d'avance	6 861	7 914	11 386	Produits constatés d'avance	529 018	721 317	872 978
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 052 550</b>	<b>1 348 140</b>	<b>1 527 360</b>	<b>Total du passif</b>	<b>1 052 550</b>	<b>1 348 139</b>	<b>1 527 360</b>

## COMPARATIF 2021 – 2024

CHARGES	2021	2022	2023	2024	PRODUITS	2021	2022	2023	2024
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Budget		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Budget
<b>60- ACHATS</b>	<b>19 188</b>	<b>5 247</b>	<b>4 466</b>	<b>13 862</b>	<b>70 – VENTES</b>	<b>1 546</b>	<b>5 228</b>	<b>499</b>	<b>1 000</b>
Petit équipement frais généraux	12 675	756	330		Prestations de services	600	0		
Petit équipement campagne	2 939	1 622	254	10 162	Ventes de Produits dérivés	946	5 228	499	1 000
Fournitures de bureau	2 330	1 371	2 887	2 700	Port facture	0	0		
Photocopies	1 244	1 498	995	1 000					
					<b>74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>720 793</b>	<b>899 926</b>	<b>938 336</b>	<b>1 205 266</b>
<b>61- SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>201 798</b>	<b>239 744</b>	<b>249 940</b>	<b>399 053</b>	<b>SUBVENTION PUBLIQUES</b>	<b>118 100</b>	<b>122 626</b>	<b>82 496</b>	<b>70 000</b>
Sous traitance	143 297	165 492	178 968	303 914	<b>Subventions Publiques Nationales</b>	<b>118 100</b>	<b>122 626</b>	<b>82 496</b>	<b>70 000</b>
Loyer bureaux fédération	28 393	34 551	37 383	39 746	Ministère écologie CPO	70 000	70 000	75 000	70 000
Location salles réunions	2 160	4 283	1 843	6 000	Ministère écologie Déchets	30 000	22 489		
Location autres	3 136	8 190	2 017	9 000	ADEME Déchets	17 500	30 000	7 496	
Charges locatives	18 614	24 424	27 024	29 337	CNSEA/ASP	600	137		
Maintenance logiciel + entretien	720	548	1 195	1 500	<b>Subventions Européennes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Primes d'assurances	528	1 007	682	715	UE School of sustainability				0
Documentations	740	558	828	840	UE DEAR				0
Colloques séminaires conférences	4 210	691		8 000	UE DG AGRI				0
					UE AGRI nouveau				0
<b>62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>150 054</b>	<b>210 808</b>	<b>244 887</b>	<b>310 052</b>	UE DG EVENT Future We Want				0
Personnel extérieur	6 869	37 757	108 455	97 857	<b>SUBVENTIONS PRIVEES</b>	<b>602 693</b>	<b>777 300</b>	<b>855 840</b>	<b>1 135 266</b>
Indemnité de stage et service civique	6 869	8 209	2 298		CFCI	8 211			
Honoraires (social, comptabilité)	15 637	26 629	16 157	16 632	European Climate Foundation	227 536	252 084	210 000	180 000
Honoraires divers (juridique)	61 268	36 014	22 139	21 052	Fair for Trade				
Frais de publicité et promotion	3 943	4 283		6 000	Fondation Gould Family		44 224		
DATA Presse	5 536	5 700	5 985	6 450	Fondation KR	31 000	31 000	32 333	32 333
Frais de déplacement	7 611	10 393	12 567	22 460	Fondation Léa Nature	25 000	15 000	15 000	15 000
Frais de déplacement partenaire					Fondation Olin	30 000	30 000	30 000	30 000
Frais de voyage	1 615	9 101	12 301	8 375	Fondation Osife	149 737	102 351	85 334	35 917
Frais de voyage partenaire		13 244			Fondation pour l'Homme	48 000	96 670	75 330	60 000
Réceptions	3 094	14 489	5 675	8 400	Fondation SAGE		12 764	14 800	10 000
Internet	12 101	7 773	16 473	19 156	Fondation un monde par tous	43 209	22 266	27 734	45 000
Frais postaux	7 029	4 474	4 804	5 200	Grassroots	25 000	25 000	40 000	20 000
Frais de téléphone	1 141	11 286	4 820	4 620	FILE		110 600	269 764	358 998
Services bancaires	10 701	16 451	15 935	14 000	Isvara				
Cotisations réseau	13 509	5 005	16 278	20 350	Patagonia				
Dons divers			1 000	59 500	Fondation pour l'Homme (SPIM)				
					IGSD		22 136	9 269	
					IUCN				
					Wellspring via FoEE	15 000	13 205	14 949	13 624
					FoEI				
					Non Violence XXI			1 000	
					Schmidt Family Foundation			4 414	177 613
					ECF via FOEE			25 913	9 087
					Autres				147 693
<b>63- IMPOTS ET TAXES</b>	<b>36 651</b>	<b>50 505</b>	<b>53 412</b>	<b>70 375</b>	<b>75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>416 109</b>	<b>428 838</b>	<b>530 420</b>	<b>504 103</b>



<b>63- IMPOTS ET TAXES</b>	<b>36 651</b>	<b>50 505</b>	<b>53 412</b>	<b>70 375</b>	<b>75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>416 109</b>	<b>428 838</b>	<b>530 420</b>	<b>504 103</b>
Taxe sur les salaires	28 082	38 294	41 539	58 375	<b>ADHESIONS</b>	<b>355 938</b>	<b>343 298</b>	<b>501 601</b>	<b>430 050</b>
FCP Uniformation	8 569	12 211	11 873	12 000	Adhésions par chèques	62 428	64 412	74 605	109 977
					Adhésions par prélèvements	150 493	126 161	153 788	137 830
<b>64- CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>712 825</b>	<b>873 245</b>	<b>960 736</b>	<b>1 107 523</b>	Adhésions paiements en ligne	110 967	138 148	170 498	162 243
Salaires bruts	522 363	627 724	688 697	778 610	Adhésions en virements ou espèces	32 050	14 577	102 710	20 000
Charges patronales	184 339	229 815	253 243	298 069	<b>DONS</b>	<b>51 975</b>	<b>77 239</b>	<b>21 325</b>	<b>70 360</b>
Médecine du travail	1 617	2 316	2 836	2 986	Dons par chèques	24 670	6 085	6 150	10 000
Autres charges de personnel (navigo+TT)	2 966	5 744	7 720	18 857	Dons par prélèvements	8 166	10 665		8 000
Formation du personnel	1 540	7 646	8 240	9 000	Dons virements et espèces	6 217	38 692	1 484	52 000
<b>65- AUTRES CHARGES DE GESTION</b>	<b>46 803</b>	<b>43 570</b>	<b>53 740</b>	<b>50 000</b>	Dons via NEF	3 560	1 476	866	
Quote-part cotisation reversée aux GL	46 763	43 566	53 718	50 000	Dons CESE	3 755	8 843	5 460	360
Charge de gestion courante	40	4	22		Dons paiements en ligne	4 967	10 928	6 495	
Droit d'auteur et de reproduction	0	0			Dons divers	640	550	870	
					<b>LA BALEINE</b>	<b>6 740</b>	<b>6 284</b>	<b>5 823</b>	<b>2 193</b>
<b>66- CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>14 015</b>	<b>12 824</b>	<b>0</b>	<b>ADHESIONS - COTISATIONS GL &amp; GROUPES</b>	<b>1 400</b>	<b>1 979</b>	<b>1 664</b>	<b>1 500</b>
Pertes de change	0	14 015	12 824		Adhésions Groupes conventionnés		479	164	
					Adhésions Groupes non conventionnés				
<b>67- CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>11 327</b>	<b>3 600</b>	<b>0</b>	Cotisations reçues (Groupes Affiliés)	1 400	1 500	1 500	1 500
Charges exceptionnelles	0	11 327	3 600		<b>Produits de gestion courante</b>	<b>56</b>	<b>38</b>	<b>7</b>	<b>0</b>
Charges sur exercices antérieures	0				Produits de gestion courante	56	38	7	
<b>68- DOTATIONS aux amortissements</b>	<b>15 046</b>	<b>33 156</b>	<b>36 349</b>	<b>5 053</b>	<b>76- PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 692</b>	<b>16 682</b>	<b>7 662</b>	<b>10 300</b>
Provision pour risques	2 077	27 000	35 356	5 000	Revenus des placements financiers		748	80	
Dotations aux amortissements	12 969	6 156	993	53	Intérêts compte (livret NEF, livret A & CAT), différence de change	3 692	15 934	7 582	10 300
					<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>30 696</b>	<b>33 580</b>	<b>26 090</b>	<b>88 320</b>
<b>69- IMPOTS</b>	<b>78</b>	<b>72</b>	<b>214</b>	<b>200</b>	Libéralités reçues par abandon de frais	160			
Impôt sur les sociétés	78	72	214	200	Produits exceptionnels	30 000	33 580	26 090	88 320
					Produits sur exercices antérieurs	537			
					<b>78 – REPRISES SUR PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>8 657</b>	<b>11 360</b>	<b>0</b>
					Reprises sur provisions		8 657	11 360	
					<b>79 – TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>26 036</b>	<b>100 716</b>	<b>107 557</b>	<b>147 129</b>
					Transferts de charges	3 000	25 813	26 498	5 000
					Transferts de charges (Banktrack/RAP/FOEI)	23 036	74 903	81 059	142 129
<b>RESULTAT EXCEDENT</b>	<b>16 429</b>	<b>11 938</b>	<b>1 756</b>	<b>0</b>	<b>RESULTAT DEFICIT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 198 872</b>	<b>1 493 627</b>	<b>1 621 924</b>	<b>1 956 117</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 198 872</b>	<b>1 493 627</b>	<b>1 621 924</b>	<b>1 956 117,32</b>

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2023 - AMIS DE LA TERRE**

EMPLOIS	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées en 2023	Ressources	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2023
		Report des ressources collectées auprès du public non affectés et non utilisées en début d'exercice	0 €
		Report des ressources collectées auprès du public affectées et non utilisées en début d'exercice	12 543 €
		Industries extractives	3 097 €
		Nucléaire	7 230 €
		Transport	1 755 €
		GL Limousin glyphosate	462 €
		<b>Sous-total report des ressources</b>	<b>12 543 €</b>
<b>1. DEPENSES OPERATIONNELLES CAMPAGNES</b>	<b>300 €</b>	<b>1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	
Nucléaire	300 €	Dons manuels non affectés	21 025 €
		Dons manuels affectés	0 €
<b>FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>169 913 €</b>	<b>SOUS-TOTAL ressources collectées</b>	<b>21 025 €</b>
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>92 918 €</b>	<b>2. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>-242 106 €</b>
		<b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>	<b>263 131 €</b>
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	0 €	<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>	<b>0 €</b>
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	0 €	<b>Solde des ressources collectées auprès du public affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>	<b>12 243 €</b>
<b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>	<b>263 131 €</b>	Industries extractives	3 097 €
		Nucléaire	6 930 €
		Transport	1 755 €
		GL Limousin glyphosate	462 €
		<b>SOUS-TOTAL solde des ressources collectées</b>	<b>12 243 €</b>

**Jean Fabrice CHARPENTIER**

*Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris*

*Expert comptable Diplômé*

*membre du Conseil Régional Paris Ile de France*

*Commissaire aux Comptes*

*Membre de la Compagnie Régionale de PARIS*

**ASSOCIATION  
LES AMIS DE LA TERRE**

MUNDO M – 47 AVENUE PASTEUR  
93100 MONTREUIL

\* \* \* \* \*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

N° Siret : 41131095600155. Membre d'une association agréée par l'administration fiscale, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

1 rue Grande - 77140 MONCOURT FROMONVILLE Tel : 06.07.66.83.84 / 06.13.20.48.70 EMAIL : jf.charpentier@orange.fr

# ASSOCIATION LES AMIS DE LA TERRE

MUNDO M – 47 AVENUE PASTEUR  
93100 MONTREUIL

\* \* \* \* \*

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'assemblée générale de l'association LES AMIS DE LA TERRE,

### **I. Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES AMIS DE LA TERRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil Fédéral le 23 avril 2024, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **II. Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. Vérification spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil Fédéral arrêté le 23 avril 2024 et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

### **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Moncourt-Fromonville,  
le 26 avril 2024**

**Le Commissaire aux Comptes**

**Jean Fabrice CHARPENTIER**



**LES AMIS DE LA TERRE**

47 Avenue PASTEUR

93100 MONTREUIL

## **COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	40 320	40 320		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions	583	583			
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	8 227	8 174	53	1 046	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	2 759		2 759	2 759	
Prêts					
Autres immobilisations financières	6 025		6 025	5 323	
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>57 914</b>	<b>49 077</b>	<b>8 838</b>	<b>9 129</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 516		13 516	4 599	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	257 026		257 026	256 833	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	162		162	162	
<b>DISPONIBILITES</b>	1 236 434		1 236 434	1 069 504	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	11 386		11 386	7 914
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>1 518 523</b>		<b>1 518 523</b>	<b>1 339 012</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>		<b>1 576 437</b>	<b>49 077</b>	<b>1 527 360</b>	<b>1 348 141</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an



# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	16 366	16 366
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	289 127	277 189	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	1 756	11 938	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>307 249</b>	<b>305 493</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>307 249</b>	<b>305 493</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	87 813	63 817
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	<b>87 813</b>	<b>63 817</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	42 223	35 308
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 087	107 917
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	133 827	101 787
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 182	12 503	
Produits constatés d'avance	872 978	721 317	
	<b>Total des dettes</b>	<b>1 132 298</b>	<b>978 831</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 527 360</b>	<b>1 348 141</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 756,19	11 938,34
	(1) Dont à moins d'un an	1 132 298	978 831
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	530 412	428 800
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	491	5 228
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	8	
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	938 336	899 926
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	118 917	109 372	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	7	38	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 588 171</b>	<b>1 443 364</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	496 996	447 591
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	53 412	50 505
	Salaires et traitements	698 639	641 323
	Charges sociales	264 394	240 131
	Dotation aux amortissements et dépréciations	993	6 155
	Dotation aux provisions	35 356	27 000
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	53 740	43 570	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 603 530</b>	<b>1 456 275</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(15 359)</b>	<b>(12 911)</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		(15 359)	(12 911)
PRODUITS FINANCIERS	De participation	80	17
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	4 361	749
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	3 222	15 917
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>7 663</b>	<b>16 683</b>
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	12 824	14 015
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>		<b>12 824</b>	<b>14 015</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(5 161)</b>	<b>2 668</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(20 520)</b>	<b>(10 243)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	26 090	33 580
	Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>26 090</b>	<b>33 580</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	3 600	11 327
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>3 600</b>	<b>11 327</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>22 490</b>	<b>22 253</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		214	72
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 621 924</b>	<b>1 493 627</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 620 168</b>	<b>1 481 689</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>1 756</b>	<b>11 938</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		150 000	150 000
<b>TOTAL</b>		<b>150 000</b>	<b>150 000</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		150 000	150 000
<b>TOTAL</b>		<b>150 000</b>	<b>150 000</b>

03/12/2023  
5000  
RESERVE  
2

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 527 360 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 621 924 euros** et un total **charges** de **1 620 168 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **1 756 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

## Présentation Des Amis de la Terre

CERTIFIÉ  
RESERVES  
h

L'Association a pour but :

- d'assurer la protection de l'homme et de l'environnement contre les agressions de la société technicienne et productiviste et, notamment, les pollutions et nuisances, les atteintes aux sites et aux paysages, les destructions d'espèces animales et végétales, les manipulations incontrôlées des gènes, les risques nucléaires majeurs, et autres risques technologiques majeurs,
- de promouvoir la participation des citoyens à la définition et à la défense de leur cadre de vie, de lutter contre le gaspillage, des ressources naturelles et favorisant une meilleure organisation sociale et une modification des comportements individuels, tant en France, en Europe que dans les autres parties du monde,
- de travailler activement à la limitation de l'énergie nucléaire et à la recherche de solutions constituant une alternative,

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- de défendre les citoyens contre les excès de la société de consommation, et notamment de lutter contre la publicité mensongère, les pratiques commerciales abusives, et production de biens ou de services nuisibles à l'homme et à son environnement,
- de promouvoir les actions de nature à favoriser l'éclosion de contre-pouvoirs, à développer l'exercice des droits civiques et à faciliter l'accès des citoyens à tous documents publics les intéressant, dans l'esprit d'une troisième génération de droits et de devoirs,
- d'effectuer des opérations pédagogiques et d'organiser des campagnes sous toutes formes et en tous lieux.

Les Amis de la Terre est reconnu d'intérêt général et n'est pas assujéti à la TVA.

## Faits significatifs

Le budget de l'association au 31/12/2023 s'élève à 1 588 171 € (total des produits) avec un excédent de 1 756€. Ce budget continue d'être en augmentation par rapport aux années précédentes.

Les produits constatés d'avance sur l'exercice 2023 s'élèvent à 872 978 €, en augmentation de 151 661 € (soit 21%), par rapport à l'année précédente.

## Faits postérieurs à l'exercice

Néant.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'association n'a pas mis en oeuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Amortissement et dépréciation de l'actif

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

## Contributions volontaires

Conformément au règlement comptable n°2018-06 de l'ANC, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective.

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	40 320					40 320
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>40 320</b>					<b>40 320</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	583					583
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 227					8 227
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 810</b>					<b>8 810</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations			47		47	
Autres titres immobilisés	2 759					2 759
Prêts et autres immobilisations financières	5 323		702			6 025
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>8 083</b>		<b>749</b>		<b>47</b>	<b>8 785</b>
<b>TOTAL</b>	<b>57 212</b>		<b>749</b>		<b>47</b>	<b>57 914</b>



## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	40 320			40 320
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>40 320</b>			<b>40 320</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	583			583
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	7 180	993		8 174
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>7 764</b>	<b>993</b>		<b>8 757</b>
<b>TOTAL</b>	<b>48 084</b>	<b>993</b>		<b>49 077</b>

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	6 025		6 025
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	13 516	13 516	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 404	3 404	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	25 498	25 498	
	Divers	228 124	228 124	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	11 386	11 386		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>287 953</b>	<b>281 927</b>	<b>6 025</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	82 087	82 087		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	59 272	59 272		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 859	71 859		
	Impôts sur les bénéfices	659	659		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 037	2 037		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	42 223	42 223		
	Autres dettes	1 182	1 182		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	872 978	872 978			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 132 298</b>	<b>1 132 298</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		42 223			

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023	
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	63 817	35 356	11 360	87 813		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>63 817</b>	<b>35 356</b>	<b>11 360</b>	<b>87 813</b>	
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>legs ou donations</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>					
		Sur stocks et en-cours				
		Sur comptes clients, usagers				
		Sur créances reçues par legs ou donations				
		Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>63 817</b>	<b>35 356</b>	<b>11 360</b>	<b>87 813</b>	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		35 356	11 360		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>		872 978	872 978
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			872 978

--

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	277 189	11 938		289 127
Résultat de l'exercice	11 938	(10 182)		1 756
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>Dépenses refusées par l'autorité de tarification</b>				
<b>Dépenses non opposables au tiers financeurs</b>				
<b>TOTAL</b>	289 127	1 756		290 883

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### *Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés*

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 32 688 €.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur:

- le salaire moyen
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 65-67 ans
- le taux de rotation du personnel :
  - Cadre : 1%
  - Non Cadre : 1%
- le taux moyen d'augmentation des salaires
- le taux d'actualisation retenu : 3,17%
- le taux moyen des charges sociales :
  - Cadre : 45%
  - Non Cadre : 45%

### *Rémunération des cadres dirigeants*

Applicable aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €.

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

### *Effectif moyen*

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	15	
Non cadres	1	
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>0</b>

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### *Honoraires du commissaire aux comptes*

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6 670 €.

### *Subventions d'exploitation*

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu en N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
ADEME	Convention 20202D0027		29 984,69	-	-	-
DONS CESE COMPAIN 2015	DONS CESE	-	360,00	14 822,00	-	-
DONS CESE COMPAIN 2021	DONS CESE	3 382,76	-	3 382,76	-	-
DONS CESE COMPAIN 2022	DONS CESE	5 460,00	-	5 460,00	-	-
DONS CESE COMPAIN 2023	DONS CESE	5 460,00	-	5 460,00	-	-
ECF	Projet ENE / MOB/ CONSO		22 500,00	-	-	-
ECF	Projet FINP		2 624,00	-	-	-
ECF	ECF 2022		24 150,00	-	-	-
ECF	ECF 2023	210 000,00	105 000,00	105 000,00	-	-
FILE	File amendement	45 736,67	45 736,67	-	-	-
FILE	File 2023/2024	377 377,72	377 377,72	-	-	-
FOEE	FOEE	35 000,00	20 141,00	14 859,00	-	-
FOEE	Wellspring 2022-2023	1 744,00	11 959,20	5 630,80	-	-
FOEE	FOEE - SAGE	18 218,25	14 659,32	3 558,93	-	-
FOEE	Pojet Mozambique		3 512,78	-	-	-
FOEI	Reffacturation PRAK	81 058,67	59 778,56	21 280,11	-	-
FOEI	Reffacturation PRAK 2022		20 312,78	-	-	-
FONDATION UN MONDE PAR TOUS	FONDATION UN MONDE PAR TOUS 2024	-	-	-	25 000,00	-
FPH	Pojet IMPU/CONSO/AGRI/BANK	-	60 000,00	-	-	-
GRASSROOTS	GRASSROOTS BANK 2023	25 000,00	25 000,00	-	-	-
GRASSROOTS	GRASSROOTS AGRI 2023	15 000,00	15 000,00	-	-	-
GRASSROOTS	GRASSROOTS TRANSITION GRANT 2024	20 000,00	-	-	20 000,00	-
IGSD	IGSD 2022		9 266,03	-	-	-
KR FONDATION	KR FONDATION 2023	66 000,00	33 000,00	33 000,00	-	-
LEA NATURE	Projet Agriculture et climat 2022-2024		15 000,00	15 000,00	-	-
MTES	MTES	75 000,00	75 000,00	-	-	-
NON VIOLENCE XXI	NON VIOLENCE XXI 2023	1 000,00	1 000,00	-	-	-
OLIN gGmbH	Projet BANK / FINP 2023	30 000,00	30 000,00	-	-	-
SCHMIDT FAMILY FONDATION	SCHMIDT FAMILY FONDATION 2023/2024	129 026,80	129 026,80	-	-	-